

[Français]

Le vice-président: Y a-t-il quelqu'un de l'opposition officielle qui désire prendre la parole sur le sujet? On m'indique qu'il n'y a personne, alors ceci met un terme au débat.

[Traduction]

La présidence va prendre la question en délibéré et donnera sa décision à la Chambre dès qu'elle aura pu parvenir à une conclusion motivée.

M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est, Réf.): Monsieur le Président, la députée de Mississauga-Ouest a fait certaines observations qui m'intéressent. Le fait d'avoir grandi dans une famille où le père était agent de police lui donne certainement une bonne idée des préoccupations que peuvent exprimer les policiers au sujet des activités criminelles. L'effondrement de nos lois et le peu de latitude laissé aux agents de police sont déjà tout un problème.

Je suis également intéressé par ses observations au sujet des armes de contrebande et de l'utilisation d'armes illégales. Elle a dit que le marché des armes illégales disparaîtra lorsque nous posséderons un bon système d'enregistrement des armes à feu et que certains articles du Code criminel traiteront vraisemblablement de cette question.

Je ne crois pas que la députée se soit déjà rendue au passage frontalier de Fort Erie pour y examiner les moyens de sécurité qui y sont en place. Il y a une blague que racontent les douaniers et les habitants de cette région: si un bateau qui arrive des États-Unis est très bas sur l'eau, c'est qu'il est rempli d'alcool. S'il est normal, il est plein d'armes à feu. S'il est très haut, il y a de la drogue à son bord. Lorsqu'il atteint la côte canadienne, il n'y a personne pour l'arrêter et examiner son contenu, car nos moyens de surveillance sont minimaux.

• (1605)

Les ressources sur la ligne de front ont été réduites pratiquement à néant, et les forces policières d'un peu partout dans le pays ont du mal à faire leur travail, car elles ne peuvent pas embaucher un nombre suffisant d'agents pour assurer la sécurité à la frontière.

Comment le marché des armes illégales disparaîtra-t-il grâce à un système d'enregistrement des armes à feu, alors que les agents qui se trouvent sur la ligne de front ne peuvent même pas enrayer le problème de la contrebande au Canada, un problème qui est devenu incontrôlable et que nos services policiers ne peuvent même pas effleurer? Même s'ils le faisaient, ils ne pourraient rien y faire.

Mme Parrish: Monsieur le Président, je remercie le député d'en face. Je suis désolée d'apprendre que les douaniers plaisantent sur des choses aussi sérieuses que le trafic d'armes, le trafic de drogues et la contrebande de l'alcool.

Selon moi, la contrebande n'est pas un sujet de plaisanterie et, soit dit sans vouloir offenser le député, je n'ai pas déclaré que le marché illicite des armes à feu allait s'effondrer irrémédiablement du jour au lendemain. Seulement, j'estime que c'est un pas dans la bonne direction.

Initiatives ministérielles

Je pense que, si nous ne commençons pas quelque part, nous n'avons qu'à baisser les bras en disant: «Ouvrons les frontières et laissons entrer n'importe qui, apportant n'importe quoi.»

Jeudi, lors de sa visite, le président des États-Unis nous a félicités d'avoir déjà très bien engagé le processus visant à éliminer les armes à feu illégales du paysage canadien. Je suis très fier de faire partie de l'équipe qui accomplit ce travail.

Mon père m'a parlé des armes à feu sur son lit de mort. Il a parlé du danger qu'elles présentaient. Un soir, il est rentré très triste. Un policier tout frais émoulu, arrivé sur les lieux pour régler une dispute conjugale, l'avait précédé dans l'escalier et une balle avait traversé la porte. Il n'a pas été tué, mais il a perdu un oeil. Mon père a toujours pensé que, si les armes à feu étaient enregistrées, il serait au moins possible de mettre la main au collet de ceux qui les ont perdues ou qui n'ont pas pris les mesures nécessaires pour qu'elles soient en lieu sûr, bien à l'abri des voleurs.

Encore une fois, c'est un début. Personne n'a la solution idéale! Je le répète. On ne peut rester à rien faire, paralysés par l'ampleur du problème.

M. Jack Ramsay (Crowfoot, Réf.): Monsieur le Président, j'ai été impressionné par les propos de la députée et par ses préoccupations face à l'obtention d'une société plus sûre. Je pense que c'est ce que nous voulons tous. Cependant, je me demande si la députée voudrait envisager la possibilité de modifier les lois existantes qui permettent aux délinquants violents de réintégrer la société après n'avoir purgé que les deux tiers de leur peine. C'est une chose que nous pourrions faire dès maintenant.

Melanie Carpenter, en définitive, a été assassinée par quelqu'un qui avait été libéré en raison d'une obligation prévue dans la loi, une loi que le Parlement avait adoptée. Nous pouvons changer cela.

La députée serait-elle prête à appuyer ici ce genre d'initiative législative qui empêcherait les délinquants violents d'être automatiquement remis en liberté avant d'avoir purgé la totalité de leur peine d'emprisonnement et à contribuer, ainsi, à protéger la société?

Mme Parrish: Monsieur le Président, je trouve toujours amusant de voir les députés réformistes essayer de détourner la conversation et la ramener sur leur terrain favori.

Je pense que le ministre va traiter le problème des délinquants violents dans la société de façon réfléchie et ordonnée, comme il l'a fait avec la mesure législative sur le contrôle des armes à feu. On ne peut pas regarder un incident ou une mesure législative isolément, séparément des autres.

Je suis convaincue que le ministre Rock réglera toutes vos préoccupations et toutes les miennes au cours de son mandat.

M. Glen McKinnon (Brandon—Souris, Lib.): Je vous remercie, monsieur le Président, et je remercie les députés d'en face pour leurs chaleureux applaudissements. Mon collègue et ami, le député de Crowfoot, était policier lorsque j'étais jeune et que je vivais encore dans la région où il travaillait. Je le respecte beaucoup alors et je le respecte tout autant aujourd'hui.